

Clubs affiliés FFTRI

Découvrez la différence MAIF
pour votre club



Rejoignez **la communauté MAIF**



Assureur des associations depuis 1954, nous assurons aujourd'hui plus de 100 fédérations et 33 000 clubs sportifs à travers la France.

Nous sommes heureux de compter parmi nos sociétaires la Fédération française de triathlon.

Nous vous invitons à prendre contact avec nos conseillers spécialisés pour échanger sur les besoins de votre club.



Découvrez **la différence MAIF**

> **Notre modèle de gouvernance**

Nous sommes une mutuelle d'assurance **entièrement indépendante**, sans actionnaires, **qui appartient à ses seuls sociétaires et agit dans leur intérêt exclusif**. Ce modèle est à la base de notre performance économique.

Pour en savoir plus : [**Notre gouvernance - Entreprise MAIF**](#)

> **Notre engagement dans la société**

En juin 2020, nous sommes devenus la première mutuelle d'assurance française à adopter le statut de société à mission. Cet engagement renforce nos devoirs vis-à-vis du monde qui nous entoure.

Pour en savoir plus : [**Être société à mission - Entreprise MAIF**](#)

> **Notre implication dans le milieu du sport**

Engagés depuis des décennies aux côtés des acteurs du milieu sportif, nous sommes convaincus que la pratique est essentielle pour le maintien du lien social. Et pour aller plus loin, nous encourageons et accompagnons également la transition écologique du mouvement sportif grâce à notre programme #SportPlanete.

Pour en savoir plus : [**Progresser vers un sport plus responsable - Entreprise MAIF**](#)

> **Notre réseau de conseillers spécialisés**

Nos équipes dédiées aux associations et clubs sportifs vous accompagneront dans vos besoins d'assurance pour que votre club puisse exercer sereinement ses activités.

Pour nous rencontrer : [**Trouver une agence près de chez vous**](#)



Des **assurances adaptées** à vos besoins

Protection de vos biens, de vos membres et de vos activités, assurance des véhicules de votre club ou des voitures personnelles de vos membres... Nous couvrons tous les besoins de votre club à travers une gamme de contrats conçus spécialement pour les associations.



Des **services additionnels**

Gérez votre association en ligne grâce à **Mon Asso Facile**, et ses 50 fonctionnalités. Recrutez des bénévoles pour vos événements sur **Instants Bénévoles**. Réduisez les risques automobiles de vos collaborateurs grâce aux **services de prévention**.

Pour découvrir nos contrats et nos services, rendez-vous sur : [**maif.fr/associationsetcollectivites/associations/nos-solutions**](https://maif.fr/associationsetcollectivites/associations/nos-solutions)



Des **réunions thématiques**

Les experts MAIF viennent à votre rencontre sur le terrain, afin d'échanger sur vos responsabilités, les différentes sources de financement, ou vous présenter nos nouveaux services.

À retrouver sur [**maif-evenements.fr**](https://maif-evenements.fr)



Des **informations pratiques** en ligne

Nous mettons gratuitement à votre disposition des guides pratiques, des modèles et des formulaires ou encore des cas pratiques d'assurance et de prévention.

Découvrez-les sur [**maif.fr/guides-assos**](https://maif.fr/guides-assos)

Restons en contact :

> **Par téléphone** : 09 78 97 98 99

(Appel non surtaxé, coût selon opérateur)

> **Dans un pôle Associations | Collectivités | Entreprises** : agence.maif.fr

> **Par internet** : maif.fr/federation-triathlon

> **Sur Facebook** : [Côté Associations](#)

